

Maîtrise Professionnelle en Audiologie

AUD 6262

FORMULE DU STAGE	<p>STAGE FINAL ET INTENSIF DE 50 JOURS survenant à la dernière session du programme de deux ans qui se fait de trois à cinq jours par semaine à la session d'été, à partir de la deuxième semaine de mai.</p> <p>Ce stage peut être réalisé auprès de toutes les populations (enfants, adultes, populations spécialisées) et dans tous les milieux (centre hospitalier, centre de réadaptation, clinique privée). Il vise à offrir à l'étudiant des occasions multiples et variées de parfaire et consolider l'ensemble des compétences développées durant sa formation en lui permettant d'assumer une prise en charge complète des clients. L'étudiant de ce stage doit être considéré comme FINISSANT*. Au terme de ce dernier stage, l'étudiant doit avoir atteint un niveau d'autonomie professionnelle compatible avec les exigences d'une pratique indépendante, c'est-à-dire, un niveau fonctionnel comparable à celui d'un clinicien débutant.</p>				
	EXEMPLES DE TÂCHES	<table border="1"> <thead> <tr> <th style="text-align: center;">SUPERVISION INDIRECTE</th> <th style="text-align: center;">SUPERVISION DIRECTE</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td> <p>Ensemble des activités professionnelles en lien à l'évaluation audiolinguistique</p> <p>Ensemble des activités professionnelles en lien avec les interventions de réadaptation audiolinguistique</p> <p>**la familiarité peut être influencée par le parcours</p> </td> <td> <p>Activités professionnelles auprès de clientèles présentant des problématiques complexes ou lors de situations professionnelles inhabituelles</p> <p>Planification d'intervention populationnelle</p> </td> </tr> </tbody> </table>	SUPERVISION INDIRECTE	SUPERVISION DIRECTE	<p>Ensemble des activités professionnelles en lien à l'évaluation audiolinguistique</p> <p>Ensemble des activités professionnelles en lien avec les interventions de réadaptation audiolinguistique</p> <p>**la familiarité peut être influencée par le parcours</p>
SUPERVISION INDIRECTE	SUPERVISION DIRECTE				
<p>Ensemble des activités professionnelles en lien à l'évaluation audiolinguistique</p> <p>Ensemble des activités professionnelles en lien avec les interventions de réadaptation audiolinguistique</p> <p>**la familiarité peut être influencée par le parcours</p>	<p>Activités professionnelles auprès de clientèles présentant des problématiques complexes ou lors de situations professionnelles inhabituelles</p> <p>Planification d'intervention populationnelle</p>				
COMPÉTENCES VISÉES	<p>EXPERTISE : Évaluer, au plan auditif ou vestibulaire, la condition de santé d'une personne ou d'une population et ses conséquences; Mettre en œuvre une évaluation acoustique</p> <p>COMMUNICATION : Échanger de l'information; Maintenir une relation professionnelle</p> <p>COLLABORATION : Participer au fonctionnement d'une équipe professionnelle, intra, multi ou interdisciplinaire</p> <p>PROFESSIONNALISME : Exercer selon les lois, les règlements, la déontologie, les normes et les lignes directrices de la profession</p> <p>GESTION : Coordonner les aspects organisationnels de sa pratique professionnelle</p> <p>ÉRUDITION : Assurer son développement de façon continue pour toutes les compétences requises par l'exercice de ses rôles</p>				

Déroulement du stage

Préparation

L'étudiant est invité à **contacter son superviseur à l'avance** pour se présenter et s'informer du déroulement et des exigences particulières du stage. Suite à cet échange téléphonique ou par courriel, l'étudiant devra remplir son **portfolio**. Cet outil sert à consigner sa trajectoire de formation académique et clinique, ainsi que ses objectifs d'apprentissage. L'étudiant doit le faire parvenir au superviseur **avant la première journée de stage** ou **le présenter dès le premier jour**. Le superviseur est invité à remplir sa **partie du contrat** (voir site ÉOA) afin de présenter les détails de la supervision et ses attentes pour le stage. Il s'assure de bien comprendre ce qui peut être attendu ou non de l'étudiant de ce niveau.

Supervision

En tant que guide, le superviseur amène l'étudiant à gérer le nombre et la complexité des interventions à au courant du stage. Il amène l'étudiant à identifier ce qui est important pour prendre ses décisions et l'aide à prendre ses responsabilités face à son développement. Il aide l'étudiant à cheminer au niveau de ses compétences tout au long du stage et stimule sa réflexion pour approfondir certaines compétences. Il prévoit à l'avance la date de **l'évaluation au tiers du stage**, en informe l'étudiant et remplit, pour la date convenue, la grille d'évaluation de tiers de stage, disponible sur la plateforme MedSIS. Il communique avec la coordonnatrice des stages dès que des difficultés sont appréhendées.

Évaluation

À la fin de l'activité, le superviseur est tenu de consigner par écrit ses observations sur les performances de l'étudiant à l'aide de la **grille d'évaluation finale** sur la plateforme **MedSIS**.

Lors de la dernière journée de stage, l'étudiant doit **présenter son auto-évaluation** au superviseur et faire attester ses heures cliniques au besoin.

La **note finale** du sigle **AUD6262** reflète le cumul des observations du ou des superviseurs lors du stage. La **note finale (succès ou échec) est attribuée par la Coordonnatrice de stage en audiologie**.

*Verdy, J. et Bédard, F, 2019, Portrait de l'étudiant à chaque étape de sa formation
https://eoa.umontreal.ca/wp-content/uploads/sites/32/2021/03/Tableau_niveaux_RASS.pdf